



Un moyen de paiement pour le Royaume de DIEU

Qu'est-ce que la monnaie, à vrai dire ? En bref, la monnaie est une marchandise qui nous sert de **dépôt de valeur** et que nous utilisons d'un commun accord comme **moyen d'échange** standard et comme **étalon de valeur**. Le système bancaire et la monnaie marchandise frappée du poinçon d'une banque ou de l'effigie d'un souverain sont apparus il y a environ 3 500 ans dans les temples babyloniens. Nous recommandons la lecture du chapitre 18 du livre de l'Apocalypse, en prenant pour hypothèse que l'industrie financière fasse aussi partie de Babylone la prostituée. Il apparaît alors clairement ceci : il n'y aura plus de banques dans le Royaume de DIEU à venir. Pourtant, les Écritures ne laissent aucune raison de supposer que le commerce de marchandises et les transactions par troc cesseront également dans le Royaume de Dieu.

Pour obtenir une monnaie indépendante des banques, conforme au Royaume de Dieu, il convient donc de mettre à disposition et d'utiliser, indépendamment de l'industrie financière, une marchandise pure présentant les trois caractéristiques précédemment citées. Nous avons débuté notre activité de stockage de valeurs en 2009 avec les « Aggées ». **Les « Aggées » sont des pièces d'argent d'une once qui n'ont aucun symbole terrestre d'un Etat ou d'une banque quelconque, et qui invitent clairement à se tourner vers leur propriétaire YAHVÉ.** Ils existent désormais en médailles circulaires ou en lingots-bijoux libellés en allemand, français et anglais. Bien qu'une garantie de dépôt avantageuse de 0,75 % par an soit offerte dans les coffres en banque, on encourage la conservation de ceux-ci à domicile. Les « Aggées » peuvent également servir de monnaie d'échange. Ils peuvent être employés légalement dans le cadre du troc (échange de monnaie professionnel) afin d'acquérir d'autres marchandises. Entre particuliers, aucune facture n'est nécessaire, le commerce se fait uniquement par remise d'« Aggées » contre d'autres marchandises. Dans le cas où des entreprises utilisent des « Aggées » pour faire du troc, elles doivent en complément établir à l'intention du bénéficiaire une facture en CHF ou en EURO. Les entreprises remettent ensuite les « Aggées » à leurs fournisseurs et sur le plan comptable, les factures d'entrées des marchandises et les factures de sortie des « Aggées » s'annulent. De la sorte, aucune monnaie de banque ne circule, mais la transaction est prise en compte sur le plan fiscal en termes d'impôt sur le chiffre d'affaires et sur le bénéfice. S'il n'y a aucun préjudice pour l'État, il n'en va pas de même pour les clients particuliers qui veulent payer des factures d'entreprise avec des « Aggées », puisqu'ils ne peuvent facturer aucun impôt sur le chiffre d'affaires aux entreprises, et doivent ainsi consacrer 8 % de plus au paiement.

Cet inconvénient est annulé avec le nouveau compte **S-Deposito**. Le compte S-Deposito se base sur un granulé d'argent extrêmement pur provenant d'usines certifiées traitant les métaux précieux, conservé au port franc à Embrach/ZH chez la société Cosmotrans SA. Toutes les transactions effectuées en dépôt franc sont **exonérées de TVA**. En raison de sa pureté et de l'absence de poinçons d'un État ou d'une banque, le granulé d'argent est **également une monnaie conforme au Royaume de DIEU**. Afin qu'à l'avenir les « Aggées » et le compte S-Deposito puissent également remplir une troisième particularité monétaire, à savoir être notre étalon de valeur, nous avons réalisé un tableau de concordance entre les unités de valeur transmises par la Bible, à savoir le talent, la mine (livre), le shekel, la drachme ou encore le gran (grain de blé) et l'once Troy, actuellement en vigueur pour les métaux nobles.

1 talent 31103,48 g	60 mines	1000 onces	2000 shekel	9000 drachme	540000 gran
1 mine 518,3913 g		16 2/3 onces	33 shekel	150 drachme	9.000 gran
1 once 31,10348 g			2 shekel	9 drachme	540 gran
1 shekel 15,552 g				4,5 drachme	270 gran
1 drachme 3,455942 g					60 gran
1 gran 0,057599 g					

Nous avons conçu le compte S-Deposito de manière à progressivement commencer, en marge de notre raisonnement en CHF ou en EURO, à penser en talent, mine, shekel, etc. Les taxes nécessaires sont alors directement calculées en argent, et imputées au compte S-Deposito. Le fonds minimum d'un compte S-Deposito au sens d'un investissement cible s'élève à 1 talent, que l'on peut ensuite augmenter par paliers de 0,5 talent. Un versement à hauteur du prix pour 3 000 shekels n'est pas pour autant immédiatement exigible. On peut également, après le règlement d'une commission de 5 % utilisée pour le transfert et le développement du produit, verser des montants à partir de 500 CHF/400 €. Il est même possible de procéder à des versements réguliers de 250 CHF/200 €. Après leur dépôt chez BB WERTMETALL, les versements supérieurs à 2 500 CHF /2 000 € sont utilisés pour acquérir des granulés d'argent le jour de marché suivant (les jours de marché ont lieu le mardi et le jeudi) aux prix en vigueur. Les versements inférieurs sont toujours utilisés pour des achats le 1^{er} jour de marché du mois suivant. Le détenteur du dépôt est informé dès que l'investissement cible initialement convenu, par exemple 5 talents, est atteint, et le montant cible augmente sur accord de 0,5 talent ou plus.

Mais le compte S-Deposito peut faire encore mieux que de se limiter à recevoir des versements flexibles. Il permet également d'effectuer des prélèvements. En effet, le granulé d'argent, acquis en sacs scellés de 25 kg, peut être revendu à des usines traitant les métaux précieux ou à des consommateurs d'argent industriels. En outre, il n'y a pas de limite, ce qui veut dire que tous les clients d'un compte S-Deposito pourraient simultanément convertir leur argent en CHF ou en EURO aux prix de reprises publiés sur <https://bb-wertmetall.ch/fr/#S-Deposito>, sans que cela pose de difficultés. Le compte S-Deposito se prête aussi parfaitement aux placements de retraite. À l'aide d'un échéancier, les retraités reçoivent chaque mois la somme souhaitée en CHF ou en EURO sur leur compte, débloquée par une vente partielle d'argent provenant de leur stock total. Le compte S-Deposito fournit les meilleurs services pour réaliser des transactions. La nomenclature étant en outre la même que pour les trocs avec les « Aggées », on peut se passer de livraison manuelle, car BB WERTMETALL assure la livraison en modifiant les stocks clients dans la comptabilité du dépôt, conformément aux transactions mandatées. En outre, une confirmation est toujours envoyée au donneur d'ordre et au bénéficiaire, et toutes les transactions sont mentionnées sur l'extrait de dépôt semestriel.

Le compte S-Deposito en bref

Marchandise : granulé d'argent certifié, pureté 999,5 et plus

Lieu de stockage : dépôt franc à Embrach/ZH chez la société Cosmotrans SA

Prix de vente : conformément à <https://bb-wertmetall.ch/fr/#S-Deposito>

Frais de gestion de dépôt : 2 onces par semestre – à payer par anticipation au semestre, ce qui autorise jusqu'à 3 transactions par mois ; pour toute autre transaction : actuellement, 1 drachme.

Frais de coffre en banque : 0,5 % du montant moyen par semestre

Investissement cible minimum : 1 talent, puis par palier de 0,5 talent.

Commission : 5 % du montant de l'investissement cible au jour de signature. (Les hausses de prix ultérieures ne sont donc pas prises en compte dans la commission)

Jours de marché : mardi ou jeudi après-midi, pour tout achat à compter de 2 500 CHF/2 000 € si la somme a été enregistrée jusqu'à 12h00. Chaque premier jour de marché du mois sont effectués tous les achats supérieurs à 250 CHF/200 € et toutes les ventes supérieures à 500 CHF/400 € enregistrés le mois précédent. On recommande ainsi d'effectuer les versements échelonnés à la fin du mois.

Rachat : aucune limitation en cas de rachat, le prix de reprise correspond au prix de réception de l'industrie et des usines traitant les métaux précieux, frais éventuels de logistique et de douane compris.

Transaction : les détenteurs d'un compte S-Deposito peuvent à tout moment échanger des stocks avec d'autres détenteurs de compte S-Deposito. Il suffit pour cela de transmettre un ordre de livraison avec signature par fax, ou scanné par courriel ou courrier postal.

TVA : toutes les transactions (achats, ventes et trocs) effectuées par compte S-Deposito sont exonérées d'impôt.

La nationalité du détenteur du compte S-Deposito n'entre pas en ligne de compte.

Informations complémentaires concernant l'argent « Aggées » et le compte S-Deposito

Dans le système mondial, la monnaie est présente sous forme de numéraire (pièces et billets) ou de monnaie scripturale (= avoir de compte bancaire). Toute cette monnaie ne possède aucune valeur intrinsèque. En outre, la valeur scripturale au niveau des banques d'affaires n'est créée que par la créance de leurs clients.

Pour le Royaume de Dieu, BB-Wertmetall offre un moyen de paiement en argent-Aggées, se présentant sous la forme de barres d'une once ou de médailles (= numéraire). Nous recommandons d'acquérir **740 onces par famille** et de les déposer en un lieu sûr accessible à tout moment. Cet argent sert de réserve personnelle et, ultérieurement, de monnaie d'échange pour les biens de nécessité (aliments, etc.).

Un dépôt d'argent, appelé compte S-Deposito (S = Silber = argent), remplace les comptes bancaires au Royaume de Dieu. On acquiert à ces fins des granulés d'argent très pur que BB Wertmetall stocke dans un dépôt franc suisse extrêmement sécurisé. L'achat et la vente ont lieu auprès d'usines traitant les métaux précieux ou de gros consommateurs industriels. Comme le granulé d'argent est une matière première très importante dans l'industrie, un échange réversible en monnaie (internationale) est possible à tout moment.

BB Wertmetall, en gérant le dépôt, garantit que 100 % de la quantité d'argent totale est toujours affectée aux différents détenteurs d'un compte S-Deposito. Une révision annuelle par un expert-comptable agréé est prévue à cette fin.

Le compte S-Deposito permet, tout comme un compte bancaire, d'effectuer des transactions sans perte, puisque chaque transaction et échange en dépôt franc sont exonérés de TVA. Le compte S-Deposito offre ainsi de nombreuses possibilités d'application aux entreprises et aux particuliers : paiement, épargne avec possibilités flexibles de paiement et d'encaissement, amortissement indirect d'hypothèques, stockage de patrimoine libre à l'abri de l'inflation, et même plan de retraite indépendant des banques avec possibilité de prélèvement mensuel.

Comment se passent l'ouverture et l'utilisation d'un compte S-Deposito ?

- Le compte S-Deposito peut être souscrit par une entreprise, au nom de sa raison sociale, ainsi que par des particuliers, sous la forme d'un dépôt individuel ou commun
- Les formalités suivantes sont nécessaires pour ouvrir un compte S-Deposito:
 - remplir une demande d'ouverture de dépôt + constat d'habilitation économique et faire signer les deux rubriques par l'ensemble des personnes impliquées. Une entreprise doit également apposer son cachet.
 - authentification individuelle : tous les détenteurs de dépôt doivent demander un identifiant et le joindre à l'original (faire authentifier la photocopie du passeport ou de la carte d'identité). Cette formalité est nécessaire avant de pouvoir effectuer un premier achat d'argent !
 - remplir un contrat d'achat/de vente. Indiquer le cadre d'investissement et le montant du paiement unique et/ou du paiement échelonné.
- Le plus petit cadre d'investissement à l'ouverture est 1 talent (= 1 000 onces = 31,104kg). Toute hausse se fait par palier d'un demi-talent.
- Pour ouvrir un cadre d'investissement, il suffit de verser 10 % du montant d'investissement visé, au cours du jour. Les achats sont flexibles par virement à compter de 500 CHF/400 €, ou au moyen de paiements échelonnés par contrat durable ou note de débit à compter de 250 CHF/200 €.
- Une commission de 5 % sur le cadre d'investissement fixé est due à l'ouverture du compte S-Deposito et encaissée avec le premier paiement.

Questions et réponses à propos du compte S-Deposito:

- Question : « Le compte S-Deposito mentionne deux prix. Qu'est-ce que cela signifie ? À quel prix j'achète et que signifient les 5 % de commission ? »

- Réponse : « Le prix d'achat est le prix auquel le granulé d'argent est acheté et stocké en dépôt franc. Ce prix sert aussi de base aux transactions avec d'autres détenteurs d'un compte S-Deposito. La commission de 5 % est due par anticipation à l'ouverture du compte S-Deposito ou à augmentation du solde, et est ainsi compensée dès l'achat du granulé. Avantage : comme la commission s'appuie sur le cours du jour au moment de la requête, les hausses de prix n'affectent pas la commission en cas de versement échelonné. »

- Question : « Pourquoi y a-t-il une différence d'environ 7 % entre le prix d'achat et le prix de reprise ? »

- Réponse : « L'écart entre la vente et la reprise finance la gestion par BB-Wertmetall, mais surtout englobe les frais de transfert physiques et de la logistique. »

- Question : « Qu'entend-on réellement par prix d'échange ? »

- Réponse : « Le prix d'échange aide à comparer l'argent à d'autres marchandises, et à calculer la quantité d'argent nécessaire pour une autre marchandise. Du temps s'écoulera avant que le shekel d'argent, par exemple, devienne notre étalon. C'est pourtant le but. »

- Question : « Est-ce vrai qu'une commission de 0,5 % est encaissée chaque semestre, soit 1 % par an ? »

- Réponse : « Oui, c'est vrai. Cette taxe sert à payer les frais de stockage, assurance du dépôt franc comprise. Les frais réels pour BB Wertmetall s'élèvent en outre actuellement à 1,8 % par an, mais diminuent en fonction de la quantité entreposée. »

- Question : « Faut-il prévoir d'autres frais ? »
- Réponse : « Oui, la taxe de dépôt de 1 shekel par mois – actuellement environ 7,50 CHF – avec laquelle on paie la comptabilité en cours ainsi que les extraits de dépôt semestriels. Il n'y a pas d'autres frais. »

- Question : « Je suis étranger – puis-je ouvrir un compte S-Deposito en Suisse, et y a-t-il des conditions particulières ? »
- Réponse : « Oui, l'ouverture est possible pour les étrangers, toutes nationalités confondues. Il faut présenter un passeport ou une pièce d'identité délivrée par une institution reconnue (poste, commune, notaire) pour permettre l'authentification de la/des personne(s). »

- Question : « Que se passe-t-il si j'effectue une transaction pour un détenteur de compte S-Deposito d'un autre pays ? »
- Réponse : « Il n'y a pas de différence de transactions en Suisse ou à l'étranger, car le lieu de transaction est toujours le dépôt franc suisse. »

- Question : « Je dois acheter au moins 2 talents, soit 2 000 onces, c'est bien ça ? »
- Réponse : « Non, il suffit de 1 talent pour cadre d'investissement, sauf si vous souhaitez un plan de prélèvement retraite. Le talent ne doit pas impérativement être acheté en une fois. »

- Question : « J'aimerais investir 50 000 CHF, est-ce possible ? »
- Réponse : « Oui, aux tarifs actuels (état 2021), le cadre d'investissement s'élèverait alors à environ 2 talents. »

- Question : « Puis-je transférer les granulés de mon compte S-Deposito à ma banque ? »
- Réponse : « Non, le granulé est toujours dans le dépôt franc suisse, mais il peut être détenu par une personne ou une entreprise n'importe où dans le monde. »

- Question : « Le paiement des granulés peut-il se faire en CHF ou en € ? »
- Réponse : « Les deux sont possibles, nous avons un compte CHF et un compte EUR. »

- Question : « Peut-on aussi ouvrir un compte commun (par exemple avec son épouse) ? »
- Réponse : « Il est dans ce cas possible de faire établir une capacité à disposer individuelle pour chacun des partenaires. »

- Question : « Puis-je aussi venir à tout moment chercher physiquement ces granulés ? »
- Réponse : « Ce n'est pas prévu. Les granulés sont acquis par sacs scellés de 25 kg. Pour ne pas gêner la reprise, aucun des sacs n'est ouvert. Venir chercher physiquement un sac entier de 25 kg, est théoriquement envisageable, toutefois, c'est un processus compliqué, car il faut alors s'acquitter des impôts sur chiffre d'affaires suisses ou étrangers et également remplir des formalités douanières. »

Coopérative Alliance-CH
Rte des Tertres 32-34
2074 Marin-Epagnier

PostFinance IBAN CH2609000000176745997

info@alliance-ch.ch